

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le sept février deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Mireille BEDOUET, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Christelle EVAÏN, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Claude JUGE, Armelle JOLYS, David HOCDE, Norbert LIVENAIS, Damien DESERT, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Romain BRETON, Claude PAILLARD, Sophie BALLU, Philippe PELLUAU.

Étaient absents ou excusés : Aude LECLERC-VOUAUX, Sophie DESMIER, Sylvine GAULTIER.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Mme Sylvine GAULTIER.

M Philippe PELLUAU est porteur d'un pouvoir de Mme Sophie DESMIER.

Mme Christelle EVAÏN est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

M. Damien DESERT est élu secrétaire de séance.

INTERCOMMUNALITE

2023 – 014 : SUPPRESSION DU REVERSEMENT DU PRODUIT COMMUNAL DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

2023 – 015 : CAUTIONNEMENT – GARANTIE D'EMPRUNT – SOCIETE SOLAIRE BLEU

La délibération est adoptée par 20 Voix Pour et 3 Abstentions.

2023 – 016 : BUDGET GENERAL - OUVERTURE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 017 : LIGNE DE TRESORERIE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 018 : REMBOURSEMENT SUITE A DEGRADATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

LOTISSEMENT

2023 – 019 : VENTE DU LOT N° 53 – LOTISSEMENT DU MAINE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2023 – 020 : DEMOLITION DU CLUB MARCEL DION

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 021 : TRANSFERT DES ASSOCIATIONS SUITE A DEMOLITION CLUB MARCEL DION

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2022 – 022 : CREATION D'UNE AIRE DE CAMPING CAR – ALLEE DU FRESNE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 023 : 60^{ème} ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE L'ELYSEE – ADOPTION D'UNE DECLARATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 16 février 2023.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**